

Les circuits ne sont pas balisés sur le terrain, ce road-book vous permettra de vous guider.

9 km - 2h - Très facil Circuit 1



Circuit 2



droit. ATTENTION à la circulation

Au carrefour avec une rue bitumée, tourner à droite.

Descendre jusqu'au village. À l'intersection (église à gauche), tourner à gauche, au niveau de l'église, route de Chantambre. Option : pour rejoindre le RER D, à l'intersection (éalise à gauche) tourner à droite, rue Jean-Claude Brégé.

Continuer tout droit, direction Chantambre.

rue du Moulin, continuer tout droit, suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches). Option : pour rejoindre le RER D, à l'intersection avec la rue du Moulin, tourner à droite rue du Moulin. Continuer tout droit. Tourner à gauche à l'intersection avec la rue de Malucat.

À l'intersection avec le chemin de terre, continuer tout droit et quitter le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges). Direction route de

🚯 Prendre la 1ère rue à gauche, voie de

 À l'intersection avec le chemin de ... Grimery, vous apercevez l'aérodrome en face à droite. ATTENTION, tourner à droite.

🕡 Passage en sous-bois, à l'intersection tourner à gauche en suivant le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).

(1) Continuer sur le chemin (aérodrome à gauche). À l'intersection, prendre le 2° chemin à gauche.

À l'intersection avec le chemin à gauche, continuer tout droit.

Intersection avec RD63. ATTENTION à la

circulation. Tourner à gauche puis emprunter la 1^{ère} route à droite, suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (margues blanches et rouges)

Reprendre les indications du circuit 1.

A l'intersection avec la RD1, continuer tout

Continuer tout droit pendant environ 1 km.

Suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches).

Chantambre à Tousson, Chemin en côte, continuer sur la même voie. Passage en sous-bois sur environ 1 km.

🔕 À l'intersection avec le chemin à gauche, continuer tout droit.

Pour terminer le circuit : reprendre les indications du circuit 1 des points (B) à (1).



a s Reprendre les indications du circuit 1.

À l'intersection, continuer sur la voie verte.

Après la carrière, emprunter le chemin à gauche en longeant la voie ferrée. ATTENTION : voie ferrée

👩 Arrivée au passage à niveau, intersection avec une route bitumée, prendre la route sur Poursuivre sur la route jusqu'à la ferme sur

votre droite, puis prendre le chemin à droite (présence d'une barrière), à côté de la erme et passer sous le tunnel.

🛍 Après le tunnel, emprunter le chemin qui longe les champs sur la gauche puis rejoindre la route.

🕦 À l'intersection avec la D1, prendre à gauche (D1) et traverser la voie ferrée. Emprunter la route immédiatement à droite en direction de Buno-Bonnevaux. Continuer tout droit jusqu'au village (rue)

Jean-Claude Brégé) Poursuivre tout droit, passer devant l'église, di-

rection Chantambre. Suivre le tracé du chemin de randonnée (marques rouges et blanches). Continuer tout droit, direction Chantambre.

Suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches).

A l'intersection avec la rue du Moulin, emprunter la route à gauche sur environ 100 m puis tourner à droite et continuer tout droit (suivre le chemin de randonnée pédestre, marques blanches et rouges). Option: pour rejoindre le RER D, à l'intersection avec la rue du Moulin, tourner à droite rue du Moulin. Continuer tout droit. Tourner à gauche à l'intersection avec la rue de Malucat.

🚯 À l'intersection, tourner à droite puis continuer tout droit.

Continuer tout droit sur environ 1,2 km puis quitter la route et emprunter le chemin sur la gauche en direction de Boisminard sur environ 300 m.

🔞 Pour raccourcir le parcours, possibilité de poursuivre tout droit, en direction de Boisminard. Pour continuer le circuit, emprunter le chemin à droite et continuer jusqu'à Nanteau-sur-Essonne

Tourner à droite sur la rue de la Croix Boisée. continuer tout droit.

🔞 À l'intersection avec la D63, tourner à gauche puis immédiatement à droite

(chemin de la brèche). 21 Poursuivre sur la D63 puis tourner à gauche dans le virage, allée du champ de tir.

Continuer tout droit sur le chemin de Villetard. Emprunter la rue de Saint-Agnan sur la

gauche et poursuivre sur environ 150 m. Tourner à gauche au niveau de la ferme

(chemin de Milly).

Tourner à gauche puis poursuivre tout droit.

™ Continuer tout droit jusqu'à Bolsminard.

📆 Reprendre la route sur la droite puis poursuivre tout droit sur la route communale sur environ 900 m.

Emprunter le chemin sur la droite puis tourner à gauche et confinuer tout droit.

29 Poursuivre tout droit sur environ jusqu'à l'intersection avec la D410. Juste avant l'intersection, emprunter la voie sur la gauche, passer à côté du château d'eau. Poursuivre tout droit jusqu'au lieu-dit « Les ...

Préaux », puis tourner à droite.

A l'intersection, emprunter la rue de Maisse sur la gauche (D63) puis continuer tout droit sur environ 200 m.

😥 Emprunter le chemin sur la droite à la sortie : de Tousson, puis poursuivre tout droit sur environ 900 m.

Tourner à droite sur le chemin qui longe le bois. puis poursuivre le chemin sur la gauche et continuer tout droit sur environ 1,8 km (passer devant le menhir de la Pierre aux Prêtres) jusqu'à

l'intersection avec le chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges). À l'intersection avec le chemin de randonnée pédestre (bois à gauche), prendre à

droite toujours sur le chemin de randonnée (marques blanches et rouges). Pour terminer le circuit : reprendre les indications du circuit 1

QU'EST-CE QUE LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS ? Les Parcs naturels régionaux, créés il y a

maintenant plus de 40 ans, concernent aujourd'hui 13 % de notre territoire où vivent 3 millions d'habitants. Ils ont pour objectif de protéger un patrimoine naturel et culturel remarquable mais fragile. Leur mission est d'assurer un développement économique et social harmonieux de leurs territoires en s'appuyant sur le respect de l'environnement. L'appellation « Gâtinais français » a une double explication : tout d'abord géologique, puisque ce territoire tirerait son nom des terres sablonneuses qui le composent, les « gâtines », propices aux

de l'ancien Royal de France. Le Parc est caractéri par des paysages contrastés et insolites clairières, forêts et vallée sèches, de petites vallées creusées par les trois rivières principales : l'Essonne, la Juine et l'École

clairières et aux landes, mais aussi historique, car il correspond à une partie

Ce « pays des mille clairières et du grès », est

composé de 5 types de milieux :
- les bois et forêts (31 % du territoire),
- les platières gréseuses, spécifiques au territoire du Parc et au massif de Fontainebleau, sont de plateaux de grès de Fontainebleau, qui peuven donner du relief à l'horizon quand le grès prend des formes chaotiques,

des tormes chaoliques, les pelouses calcicoles subsistent aujourd'hui sur certains coteaux aux sols extrêmement pauvre et secs, exposés au sud, où les boisements ont du

les cours d'eau et zones humides (mares, mou lères, marais...).

des points (16à4).